

Sémiologie de la monnaie

par Jean Rémy

Les questions monétaires relèvent d'un domaine mystérieux particulièrement difficile à cerner et à maîtriser car, bien que rendant compte de phénomènes réels et objectifs, ce domaine est largement investi par une conception métaphysique insidieuse qui y perdure depuis des siècles. « Le mystère de l'économie fut plus jalousement gardé que ne le furent jamais ceux d'Eleusie. Et la banque centrale de la Grèce se trouvait à Delphes » (1).

Au cours du mois d'octobre 1987, le monde entier a assisté stupéfait à la disparition sans traces de plus de 2 000 milliards de dollars au cours d'un krach financier sans précédent, suivi d'une baisse de 13 % du dollar, dans un scénario qui rappelle celui du roman du banquier suisse Gérard le Roux, « Fumée verte » (2), publié quelques mois auparavant. Cette crise aiguë n'est qu'un épiphénomène du chaos dans lequel se trouvent les relations monétaires internationales où s'opposent des intérêts colossaux au sein d'un mécanisme truqué. Le truquage consiste à considérer un même objet, la monnaie, d'une manière différente selon son utilisation, nationale ou internationale.

Actuellement, tout le monde semble d'accord pour dire que les monnaies apparaissent comme des marchandises à l'extérieur de chaque pays, puisqu'elles sont soumises à la loi de l'offre et de la demande sur les marchés des changes et des taux d'intérêt, et qu'elles sont des institutions à l'intérieur de chaque pays, puisqu'elles y ont une valeur décrétée par chaque Etat, laquelle n'est pas soumise à fluctuation. Ceci est un raisonnement de juriste, qui ne résoud pas le problème de fond. Pour trancher cette question au niveau économique, nous emprunterons certains concepts à la linguistique, de la même manière que le fit Claude Lévi-Strauss pour l'anthropologie structurale, d'où le titre de cet article.

Qu'est-ce que la monnaie ?

Dans l'antiquité, les Romains employaient les mots *nomisma* — du terme grec qui signifiait « ce qui est consacré par la loi » —, et *pecunia* — de pecus : petit bétail —, mais plus anciennement de l'indo-européen *peku* — richesse mobile.

Le terme « monnaie » vient du latin *moneta*, mot qui signifiait « avertisseuse, conseillère », et qui peut être mis en relations avec l'entité grecque *mnemosyne*, la mémoire. C'était, chez les Romains, un attribut de Junon, la mère des principaux dieux et la parèdre de Jupiter. Elle était aussi la déesse de la mise au jour, donc des enfantements et des commencements. Aussi est-ce très logiquement que ce fut dans son temple que les Romains, à partir du III^e siècle avant notre ère, battaient monnaie, par une opération qui s'apparentait à une véritable mise au jour, une création.

En outre, Junon était dite en latin *aequitas*, ce qui peut rappeler la fonction primitive des pièces comme instruments de répartition des richesses, processus duquel étaient exclus les esclaves. On sait en effet que les esclaves en Grèce n'avaient pas le droit d'utiliser, ni même de toucher une pièce. Un historien allemand, Bernhard Laum, a émis, au cours des années vingt, l'hypothèse d'une origine religieuse des *nomismata*. Selon

(1) Ezra Pound, « Le travail et l'usure », L'âge d'homme, 1968.

(2) Gérard Le Roux et Robert Buchard, « Fumée verte », Albin Michel.

cet auteur, la codification du rituel sacrificiel aurait amené la nécessité de mettre au point un système de taux de substitution entre différents biens pour les offrandes sacrificielles, très minutieusement codifiées. Les *nomismata* en seraient venus à se substituer aux offrandes en nature elles-mêmes ; puis, par un processus de laïcisation, leur usage se serait répandu aux transactions entre les hommes.

L'idée de marché appliquée à la monnaie était inconnue, la monnaie étant sacralisée et procédant à la fois de la souveraineté politique et de la religion

A Rome, la technique bancaire était très avancée dans le domaine administratif : journal, livre de caisse, relevés de compte étaient couramment employés. En revanche, on pratiquait peu le crédit. L'idée de « marché » appliquée à la monnaie était alors inconnue, la monnaie étant sacralisée et procédant à la fois de la souveraineté politique et de la religion. « Les monnaies anciennes sont littéralement couvertes de symboles traditionnels, pris même souvent parmi ceux qui présentent un sens plus particulièrement profond ; c'est ainsi qu'on a remarqué notamment que, chez les Celtes, les symboles figurant sur les monnaies ne peuvent s'expliquer que si on les rapporte à des connaissances doctrinales qui étaient propres aux druides, ce qui implique d'ailleurs une intervention directe de ceux-ci dans ce domaine ; et, bien entendu, ce qui est vrai sous ce rapport pour les Celtes l'est également pour les autres peuples de l'antiquité, en tenant compte naturellement des modalités propres de leurs organisations traditionnelles respectives »⁽³⁾.

Au Moyen Age, la monnaie était un symbole de Dieu⁽⁴⁾. Les écus d'or frappés par Saint Louis portait la devise *l'argent est vainqueur, l'argent est roi, l'argent est souverain*. Cette même formule s'appliquait au Christ dans la liturgie royale⁽⁵⁾. Le mot « devise » désignant en français contemporain une monnaie étrangère vient de ces formules sacralisantes dont le rôle était d'exclure la monnaie de l'ordre marchand et d'affirmer son appartenance à la souveraineté. Le contrôle de l'autorité spirituelle sur la monnaie a perduré en France jusque vers la fin du Moyen Age, et sans doute jusqu'à la destruction de l'Ordre du Temple, qui avait exercé ce contrôle jusqu'à cette époque. Ce n'est qu'après cette destruction que Philippe Le Bel fut le premier souverain à manipuler délibérément le cours des monnaies en sa faveur, inaugurant ainsi un complet retournement de la conception de la monnaie, qui, de symbole parfait de de Dieu, devint l'archétype de la marchandise.

Un ou deux siècles plus tard, la plupart des auteurs en matière économique et monétaire prétendaient que la monnaie étaient une marchandise, et ils ajoutaient même, « la marchandise par excellence, l'essence même de la marchandise, puisqu'elle sert d'étalon aux autres marchandises ». La monnaie-marchandise était donc

pourvue d'une valeur intrinsèque, cette valeur servant de commune mesure pour évaluer les autres marchandises. De ce fait, l'or était la marchandise par excellence, et celle-ci communiquait donc sa valeur aux autres marchandises. « Cette conception formait la base de la loi du 7 germinal an XI (20 mars 1803)... Le franc était défini par un certain poids de métal précieux : la monnaie était constituée par des pièces d'or ou d'argent, et les particuliers pouvaient obtenir librement des pièces en contrepartie des lingots de métal qu'ils remettaient au service de la frappe »⁽⁶⁾.

La doctrine marxiste entérinait ce point de vue matérialiste, en considérant que la valeur de la monnaie est indirectement celle du travail nécessaire pour extraire le métal précieux qui la constitue en tant que marchandise étalon : « La monnaie, en tant que métal monétaire, entre dans le processus de la circulation des marchandises avec sa valeur-travail immanente »⁽⁷⁾. Cette valeur-travail pouvant être correctement estimée, il apparaît alors qu'une quantité parfaitement circonscrite de monnaie d'or et d'argent est nécessaire à la circulation de la quantité de marchandises dont dispose un pays donné. Le prix de ces marchandises est déterminé par la monnaie métallique de « pleine valeur » d'une façon identique au processus de la pesée d'objets au moyen de poids.

La plupart des auteurs contemporains du monde occidental définissent la monnaie comme un actif dont les formes peuvent varier selon les structures économiques et sociales. Cet actif sert à l'évaluation d'autres actifs au moment de les échanger grâce à son interchangeabilité. Il serait donc cédé en contrepartie d'autres actifs équivalents, en raison de sa liquidité à 100 %. Ils précisent que la monnaie est avant tout une *créance* à vue ou à court terme sur un intermédiaire bancaire, ce qui en fait un actif liquide, dépourvu du risque d'insolvabilité et d'illiquidité. La monnaie se distinguerait par là même des actifs financiers et des autres actifs patrimoniaux.

Le signe monétaire aurait eu comme principale fonction de se substituer à la chose troquée pour faciliter les échanges, grâce au crédit

Ces définitions, mercantiliste, libérale, marxiste, sont en fait identiques : elles postulent que la monnaie est un bien réel, un actif net. C'est en fait la définition générale admise par l'Occident depuis la fin du Moyen Age européen.

⁽³⁾ René Guénon, « Le règne de la quantité ».

⁽⁴⁾ Jacques Le Goff, « La Bourse et la vie », 1986.

⁽⁵⁾ Jacques Le Goff, déjà cité.

⁽⁶⁾ Pierre Berger, « La monnaie et ses mécanismes », Presses universitaires de France.

⁽⁷⁾ Alexéi Stadnitchenko, « La crise monétaire du système capitaliste », Editions du progrès, Moscou.

D'autres auteurs, dont les idées n'ont jamais prévalu jusqu'à présent, bien que celles-ci soient fermement établies en droit, parlent de la monnaie en tant que *signe*. La monnaie appartient en effet à l'ordre des représentations ; elle est le résultat d'un acte *sémique*, un acte de communication, qui constitue en même temps un rapport social. Le signe monétaire, qui aurait été inventé par des marchands, aurait eu comme principale fonction de se substituer à la chose troquée pour faciliter les échanges, et cela, grâce au crédit. Les partisans de la monnaie-signes se réfèrent souvent à Babylone, où, au XIX^e siècle avant notre ère, une société vivant du commerce se serait constituée, réalisant ses paiements au moyen de chèques-céréales, chèques-métal ou chèques-argile grâce à l'usage du compte courant. Le signe monétaire aurait donc été au départ un moyen de paiement substitutif au troc, et intimement associé au crédit.

Mais le signe monétaire est aussi un instrument de mesure des valeurs qui permet les comparaisons des différents biens et services produits. Cette valeur serait liée non plus à l'or, mais au niveau général des prix. Cette conception, empirique et nominaliste, élargit la conception matérialiste exposée précédemment, en renforçant le concept clé de signe, sans d'ailleurs en mesurer toute la portée car elle explique le fonctionnement de la monnaie par la *croissance* et la *confiance*. « Si nous évoquons l'histoire, écrit Henri Guitton, on constate que la substance a précédé la croyance que, dans un monde peu évolué, la peur l'emportant sur la confiance, la monnaie était naturellement à base de matière. Au fur et à mesure que la civilisation progresse, la mentalité apeurée régresse. On se demande alors si la meilleure connaissance des relations humaines ne devrait pas permettre de faire prédominer des institutions de confiance réciproque » (8).

Le signe monétaire possède une valeur libératoire en lui-même, indépendante de l'existence ou non d'un système bancaire

Le concept de *signe monétaire* n'est, pour beaucoup, que la désignation de la devise par laquelle un nombre quelconque devient concret en désignant un certain nombre d'unités définies : des dollars, des francs, des marks, c'est-à-dire des signes institués par des Etats en tant qu'instruments de compte ou de mesure. Ces signes ne constitueraient que la monnaie dite *de compte*, et permettrait à un système de paiements de se mettre en place. C'est ce système qui conférerait à la monnaie sa valeur d'échange, et sa définition en tant que produit, donc soumis à la loi de l'offre et de la demande. Cette conception repose à notre avis sur une définition tronquée, et donc illusoire, car le signe monétaire possède une valeur libératoire en lui-même, indépendante de l'existence ou non d'un système bancaire.

Les deux faces du signe monétaire

Le problème se pose donc à ce stade de notre réflexion en ces termes : comment peut-on concevoir un objet qui, sans être un bien, est plus qu'une créance, tout en demeurant un signe ?

Les linguistes et les sémiologues distinguent clairement, depuis Ferdinand de Saussure, dans son célèbre cours de linguistique générale, deux éléments constitutifs dans tout signe : son *signifiant* et son *signifié* : « le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique » (9).

Dans le cas du signe monétaire, la face signifiante est précisément le nombre concret : un nombre associé à une dénomination. La plupart des analystes arrêtent là leur investigation car ils considèrent que cette définition est conforme à la nature réelle de la monnaie en tant qu'actif nominal ou en tant que marchandise. Les nombres utilisés par les comptables sont d'ailleurs les nombres algébriques : le modèle utilisé est bien celui d'une comptabilité matières représentant les entrées et sorties d'une marchandise en stock. Ce modèle s'applique en outre parfaitement aux opérations de change où chaque monnaie est achetée et vendue, ce qui amène l'affirmation que le taux de change est en fait le prix, ou plus exactement le rapport du troc auquel s'échangent les monnaies deux à deux, ce rapport étant déterminé sur le marché des changes, où se confrontent les offres et les demandes de monnaies, à la fois pour les besoins bilatéraux de chaque pays et pour les besoins multilatéraux des opérateurs internationaux (eurobanques, multinationales, négociants).

Il s'agit en effet d'un pur *rapport de troc*, et non d'un prix, car ce rapport est toujours celui d'une des deux monnaies échangées dans l'autre, et non une évaluation effectuée dans une *métamonnaie* ou monnaie des monnaies. On aboutit alors à cette double constatation paradoxale : il n'y a pas d'échanges monétaires entre monnaies, et le seul cas réellement attesté de troc est celui des monnaies. On peut donc en déduire que la monnaie est bien la marchandise par excellence. Un tel constat épuise le contenu de la pratique effective des rapports monétaires et restitue ce qu'est la monnaie dans son apparence, son signifiant, ses formes perceptibles.

L'application comptable courant de cette conception est l'utilisation de comptes dits « de position » dans les bilans des banques et des intermédiaires financiers. De tels comptes enregistrent toutes les opérations de change pour toutes les devises utilisées. Leur solde donne ainsi directement l'état du stock de chaque devise. Il est à noter que ces dits stocks viennent s'ajouter aux véritables actifs ou passifs des bilans de ces institutions. On peut donc se poser la question : est-ce bien une *substance* que l'on comptabilise ainsi, puisque le solde de ce « compte de position » peut être aussi bien positif que négatif ?

A cette étape, notre réflexion vient de dégager ce que les scholastiques considéraient comme la vérité, la réalité, appliquée dans ce cas précis à l'entité nommée « monnaie ». « Il est manifeste, écrivait Raymond Lulle, que

(8) Henri Guitton, « A la recherche du temps économique ».

(9) Ferdinand de Saussure, « Cours de linguistique générale », Payot.

pour découvrir d'une chose ce qu'elle est au fond (ipsum quod quid est), il est requis d'user d'abord de la connaissance analytique. Or, dire d'une chose ce qu'elle est au fond, ce n'est rien faire d'autre qu'en donner la définition, et tout définition exprime seulement l'être (esse) de la chose. Mais tout l'être d'une chose provient de la forme ; par conséquent, la définition n'est rien d'autre que la forme. Mais la forme d'une chose quelconque en est la qualité. Par conséquent, ce qu'une chose est au fond, c'est la quiddité de cette chose »⁽¹⁰⁾.

Poursuivant cette investigation, nous pourrions ajouter avec Hegel : « La grande ruse, c'est que les choses soient comme elles sont... L'essence de l'essence est de se manifester et la manifestation est manifestation de l'essence ». Et nous devrions conclure que la monnaie touche à l'autre monde, qu'elle est *supernaturelle* ! Le philosophe Clément Rosset a bien explicité cette forme de pensée : « Le monde suprasensible est l'exacte duplication du monde sensible ; il n'en diffère aucunement. Et c'est pourquoi on peine tant à l'apercevoir : il sera toujours dissimulé par son double, c'est-à-dire par le monde réel. On ne saurait rêver de meilleure cachette »⁽¹¹⁾.

Donc la monnaie est, parce qu'elle est ainsi, tout comme Dieu dans une affirmation monothéiste. C'est une conception qui ne se discute pas. Nous pourrions désigner cette quiddité dans le langage des scholastiques par le terme *monnéité*, ce terme désignant l'*actif* par excellence, tellement actif qu'il n'a même pas besoin d'être matériel pour exister et s'imposer à nous en tant que monnaie. N'y a-t-il pas là un véritable miracle ?

A cette question, certains répondent par l'affirmative, notamment les propagateurs du système dollar, qui parlent de l'apparition actuelle de la véritable fonction de la monnaie, celle d'étalon-information. Selon cette conception, la monnaie est de l'information à l'état pur, qui permet de dominer l'incertain et l'aléa en le transformant en marchandise. Cette réification de l'information aboutit à une nouvelle pseudo-science, que l'on pourrait nommer l'*infologie*. Nous renvoyons à ce propos à un ouvrage récent, « La Géofinance », de Charles Goldfinger⁽¹²⁾.

Toute monnaie est à la fois une dette et une créance, elle est à la fois positive et négative pour le même montant

Mais si nous devons trouver le secret des secrets, le véritable signifié de la monnaie, nous n'allons pas en rester à cette réification de l'information.

Peu de théoriciens ont vraiment abordé le problème. H. Roudain⁽¹³⁾ a remarqué que « toute monnaie, quelle que soit sa forme, est dépourvue de pouvoir d'achat pour l'organisme qui en est le gestionnaire et à l'égard duquel elle constitue une créance de l'agent économique qui la détient ». L'organisme gestionnaire ne peut utiliser sa propre monnaie pour se libérer de ses dettes. Elle ne constitue donc pas pour lui une monnaie. Une banque

par exemple, ne peut émettre des moyens de paiements sur elle-même pour son propre compte. Toute monnaie est donc à la fois une dette et une créance, elle est à la fois positive et négative pour le même montant. Cette caractéristique n'est réalisée pour aucun autre bien économique.

L'instauration de la monnaie permettait aux tyrans d'établir leur position de souverain absolu et hors du monde par leur fonction d'émetteur des nomismata

Comme le remarque Bernard Schmitt⁽¹⁴⁾, c'est en raison de cette particularité fondamentale que la monnaie est créable ex nihilo par tous les organismes qui ont ce privilège : banque centrale, Trésor public, banques. Ces organismes, situés en dehors de l'économie, peuvent en effet s'endetter sans cause d'un achat non payé et prêter leur propre dette. C'est ce qui produit la monnaie. Cette relation est nommée par Bernard Schmitt règle de *distanciation* : « Nul ne paie avec sa propre dette... Le prêt en création de monnaie est *hiérarchique* en ce sens qu'il est par définition effectué entre les sujets qui s'endettent spontanément et ceux qui ne s'endettent jamais sans cause »⁽¹⁵⁾.

Aussi est-ce cette distanciation qui est interposée entre les partenaires de l'échange monétaire, et non une troisième marchandise ou un troisième actif. L'ensemble des rapports marchands est en fait hiérarchiquement dépendant du rapport monétaire, qui consiste en l'évaluation conventionnelle des premiers à un niveau symbolique. Cette *procédure sociale contraignante* a pour effet de réaliser pour une société donnée l'unité des acteurs de l'économie et l'homogénéité des objets entrant dans le processus de la circulation.

Historiquement, elle est apparue dans le cadre d'une organisation politique particulière, celle du règne des premiers tyrans en Grèce et en Asie mineure. On sait que le premier souverain qui ait eu l'idée de monnayage fut le roi Gygès de Lydie, prédécesseur du fameux Crésus, au VII^e siècle avant notre ère. Mais on peut citer aussi de nombreux autres tyrans, comme le fait Michel Servet⁽¹⁶⁾, lesquels ont introduit le monnayage dans leurs cités : Phidon d'Argos, Thrasyboulos de Milet, Cypselos de Corinthe, Orthagoras de Sicyone, Pisistrate d'Athènes, Polycratès de Samos.

Le trait commun de ces premiers tyrans était de s'appuyer sur le peuple pour contrer les anciennes

⁽¹⁰⁾ Raymond Lulle, Kabbala, « Tractacus III, us et ultimus ».

⁽¹¹⁾ Clément Rosset, « Le réel et son double », Gallimard.

⁽¹²⁾ Charles Goldfinger, « La géofinance », Seuil, 1987.

⁽¹³⁾ H. Roudain, « Qu'est-ce que la monnaie ? », Editions ouvrières.

⁽¹⁴⁾ Bernard Schmitt, « Théorie unitaire de la monnaie, nationale et internationale », Castella.

⁽¹⁵⁾ Bernard Schmitt, déjà cité.

⁽¹⁶⁾ Jean-Michel Servet, « Nomismata, Etat et origines de la monnaie », Presses Universitaires de Lyon.

aristocraties, rivales de leur pouvoir. L'instauration de la monnaie permettait en effet à ces tyrans d'établir leur position de souverain absolu et hors du monde, par leur fonction d'émetteur des nomismata. La double relation de hiérarchie et d'hétérogénéité au monde est en effet la principale caractéristique de toute divinité. Alain Caillé remarque très justement que « La monnaie véritable ne fait son apparition qu'à partir du moment où commence à se distendre le lien entre le statut et la capacité d'accès aux biens. Mieux, poussé à la limite, le concept même de monnaie appelle l'image de l'équivalence absolue de tous les détenteurs potentiels, seul moyen pour elle de fonctionner comme un véritable équivalent général » (17).

La monnaie est donc avant tout une procédure sociale et, en même temps un instrument du pouvoir politique, dont la principale fonction a été et demeure d'égaliser l'accès aux richesses pour tous les hommes soumis à sa juridiction. Cet instrument a pour fonction de donner à celui qui a gagné ou acquis un droit à quelque chose en échange de ce qu'il a fourni, le moyen de faire valoir ce droit, en un autre temps, un autre lieu, et pour autre chose (18). Ce n'est donc pas une invention de marchands, mais ceux-ci l'ont très vite imitée, et fabriqué de la fausse monnaie car l'introduction de cet instrument dans l'économie n'est pas neutre : le premier détenteur de la monnaie créée ex-nihilo peut se procurer, en le dépensant, des biens qu'il n'a pas « gagnés » en produisant. C'est ce qu'on a appelé le *seignuriage*. Ces biens sont donc virtuellement prélevés en valeur par réduction du pouvoir d'achat potentiel des autres détenteurs de monnaie.

Actif		Passif	
Valeur économique de l'or	30	Valeur faciale de la monnaie en circulation	100
Seignuriage	70		

Donc, à partir du moment où elle fut inventée sous la forme de pièces lydiennes, frappées à l'emblème du renard, ou du lion, la monnaie était déjà un objet symbolique impliquant une relation hiérarchique aux

agents économiques et un rapport actif-passif. L'introduction de cet objet symbolique donnait l'accès gratuit aux richesses pour son émetteur et premier détenteur. Sa valeur était celle qui était inscrite sur le support métallique, non celle du métal, d'où le seignuriage. La dématérialisation n'a rien ajouté ni ôté à ses caractéristiques fondamentales, sauf en ce qui concerne le seignuriage, porté à 100 % pour la monnaie scripturale, mais qui ne bénéficie plus à l'émetteur, en l'occurrence généralement une banque à l'époque l'actuelle. Ce seignuriage est maintenant payé par l'intérêt.

On peut remarquer toutefois que la production de la monnaie divisionnaire (les pièces et piécettes) bénéficie encore de ce privilège. En France, elles sont frappées par l'Hôtel des Monnaies, qui les vend au Trésor public au prix coûtant. Elles sont ensuite cédées à la Banque de France à leur valeur nominale pour la mise en circulation.

L'utilisation des métaux précieux a introduit une confusion entre la monnaie et son support, l'or, vite considéré comme une nouvelle divinité

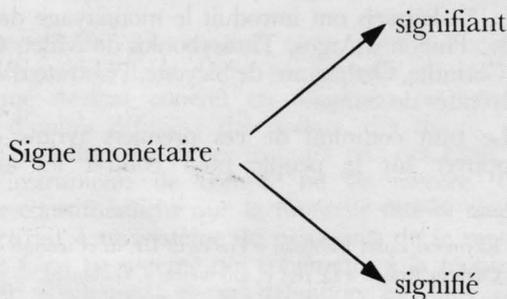
La genèse du signe monétaire peut donc s'analyser comme le passage du néant à la quantité zéro : création d'un objet abstrait de nature double, à la fois positif et négatif, de valeur économique nulle. « La monnaie permet seulement de dénombrer les biens réels, de les compter, en un mot de préciser leur nombre » (19). Il s'agit précisément d'une structure, c'est-à-dire d'un objet

(17) Alain Caillé, « Splendeurs et misères des sciences sociales », Droz.

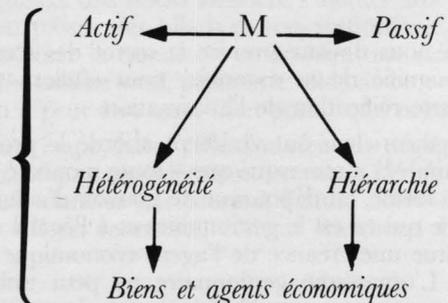
(18) Jacques Riboud, « Controverse sur la banque et la monnaie », Editions de la Revue Politique et Parlementaire.

(19) Bernard Schmitt, « Théorie unitaire de la monnaie ».

Les deux faces du signe monétaire



(par exemple: 10 dollars)



immatériel composé exclusivement de rapports et de relations. Ces relations sont nécessaires, et si l'une ou plusieurs de ces relations venaient à manquer, nous pourrions en déduire très sûrement que nous ne sommes pas en présence de monnaie.

L'utilisation des métaux précieux, dont Crésus disposait en abondance, fut à cet égard une des plus grandes dupes de l'histoire, car elle introduisait, par la confusion qu'elle instaurait entre la monnaie et son support, une croyance réaliste en une nouvelle divinité : l'or. Le mythe de l'or était désormais lié à la monnaie en Occident, alors qu'en Chine, le papier monnaie d'Etat apparaissait un millénaire plus tard, sous la dynastie Tang ; ce qui prouve à nos yeux une compréhension parfaite de la nature de cet instrument au sein de cette civilisation. Par contre, l'Occident est toujours bloqué dans une théorie quantitative et matérialiste de la monnaie qui y règne presque sans partage depuis que l'économie s'est érigée en science au XVI^e siècle. Nous disposons par contre, avec la proposition avancée plus haut, d'une définition générale qui s'applique à la fois diachroniquement et synchroniquement.

Partout, et à tout moment, quelle que soit sa forme — scripturale, fiduciaire, métallique ou entièrement naturelle (coquillages) —, la monnaie est une structure, dans tous les sens du terme :

- Structure, dans le sens de construction ou assemblage d'éléments interdépendants.
- Structure, dans le sens d'ensemble de propriétés mathématiques.
- Structure, dans le sens d'ensemble d'éléments qui n'existent et ne se manifestent que par des relations de dépendance mutuelle.

La monnaie en tant que structure concrète a été décrite au niveau psychologique et au niveau social par Michel Aglietta et André Orléan dans leur célèbre ouvrage, « La Violence de la monnaie »⁽²⁰⁾. Mais là ne réside pas ce que nous devons comprendre par structure. Il se pose ici le même problème de méthode que celui qui se posait en anthropologie à Claude Lévi-Strauss : « Le principe fondamental est que la notion de structure sociale ne se rapporte pas à la réalité empirique, mais aux modèles construits d'après celle-ci. Ainsi apparaît la différence entre deux notions si voisines qu'on les a souvent confondues, je veux dire celle de *structure sociale* et celle de *relations sociales*. Les relations sociales sont la matière première employée pour la construction des modèles qui rendent manifeste la structure sociale elle-même. En aucun cas, celle-ci ne saurait donc être ramenée à l'ensemble des relations sociales, observables dans une société donnée. Les recherches de structure ne revendiquent pas un domaine propre, parmi les faits de société ; elles constituent plutôt une méthode susceptible d'être appliquée à divers problèmes ethnologiques, et elles s'apparentent à des formes d'analyse structurale en usage dans des domaines différents »⁽²¹⁾. Dans le cas qui nous occupe, ce qui permet les effets concrets de la monnaie, c'est une structure abstraite d'actif-passif qui constitue le signifié de la monnaie.

On peut remarquer que cette définition universelle s'appliquant à toutes les formes de monnaie s'applique aussi à la monétique, c'est-à-dire à l'ensemble des techniques mettant en œuvre des cartes de paiement à processeur incorporé.

Nous connaissons déjà ces cartes qui, en raison des limitations théoriques et juridiques actuelles, sont réservées à des paiements très spécialisés, tels ceux des communications téléphoniques ou des places de parking, car ce qui s'y trouve chargé n'est pas de la monnaie, mais des jetons. La véritable monnaie électronique doit être une monnaie au sens plein, c'est-à-dire l'équivalent électronique du billet de banque qui est, à notre époque, le signe monétaire par excellence.

Représentation du signifié de la monnaie

Nous avons noté que la monnaie est un objet symbolique dont le signifié est une structure duelle (actif et passif). Si l'on veut le représenter, il faut donc utiliser la notion mathématique de couple : il s'agit du couple de nombres opposés $(x, -x)$ créé lors d'un enregistrement comptable initiale passé dans les livres d'une banque quelconque.

La véritable monnaie électronique doit être une monnaie au sens plein, c'est-à-dire l'équivalent du billet de banque qui est encore le signe monétaire par excellence

Ces couples de nombres réels peuvent être structurés par deux lois de composition, la somme (correspondant aux opérations de comptabilisation) et le produit par un nombre (correspondant aux opérations de change). On observe la présence de certaines propriétés mathématiques comme l'associativité de la somme, l'existence d'un élément neutre, l'existence pour chaque nombre d'un nombre symétrique, la distributivité du produit par un nombre par rapport à l'addition.

Une structure mathématique de ce type est un *espace vectoriel*. Toutes les procédures comptables retraçant des opérations monétaires sont interprétables en opérations réalisées sur un espace vectoriel. On peut donc parler de l'*espace monétaire* comme on parle de l'espace euclidien par exemple. Il s'agit toutefois d'un espace à deux dimensions seulement, ce qui peut facilement se représenter visuellement, dans un repère cartésien orthonormé ou, mieux encore, dans un repère où les axes se croisent à 60 degrés. On obtient ainsi une représentation homologique parfaite.

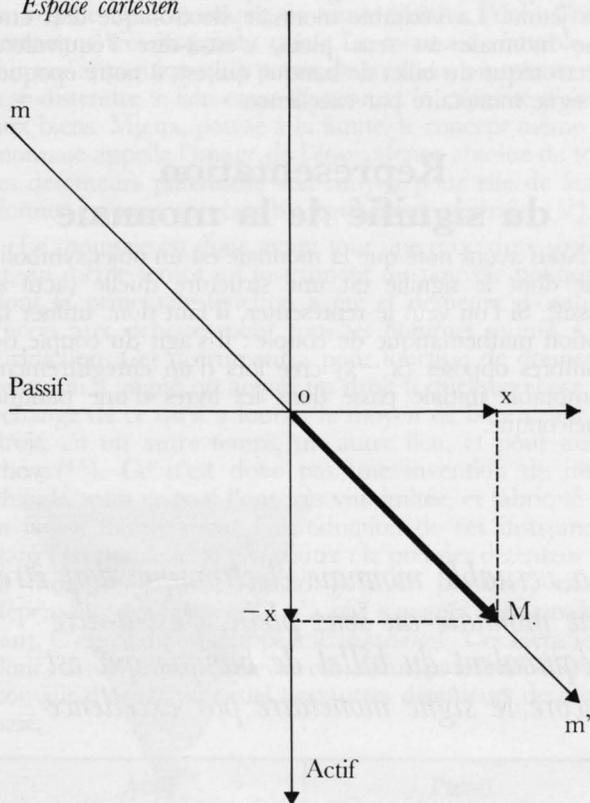
La monnaie est représentable par un vecteur situé sur la droite de coordonnées $x, -x$. Il s'agit donc d'un espace linéaire. Dans le cas des axes à 60 degrés, on peut voir sur le schéma (page suivante), que le vecteur M , somme des vecteurs x et $-x$, est égal en valeur absolue à l'un de ces deux composants. C'est exactement ce qui se passe lors de l'émission de monnaie par une banque quelconque. Bien

⁽²⁰⁾ Michel Aglietta et André Orléan, « La violence de la monnaie », Presses universitaires de France.

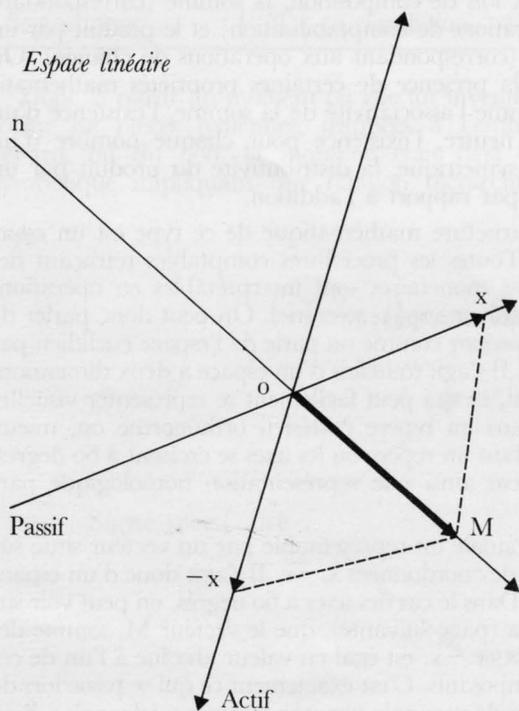
⁽²¹⁾ Claude Lévi-Strauss, « Anthropologie structurale », Plon.

Représentation de la monnaie

Espace cartésien



Espace linéaire



$$OM = o, -x = ox$$

entendu, toute banque autorisée peut créer de la monnaie en n'importe quelle devise. Dans ce cas, les relations entre monnaies ne peuvent se concevoir que comme relations entre des espaces distincts puisque chaque espace, dans un mouvement perpétuel d'extension et de rétraction, vectorise toutes les transactions qui se produisent soit dans un pays donné, soit dans le *non-pays* des *xénomonnaies*, grâce aux ouvertures et aux remboursements de crédits, par l'utilisation de la propriété de symétrie de la page dont nous donnons une illustration dans l'encadré ci-contre.

Le problème du change

Dans le commerce mondial, les monnaies n'ont plus de contenu réel, car les pratiques légitimées par la conception de la monnaie-marchandise, conception purement juridique et coupée de l'économie, détruisent l'isomorphisme des relations aux biens réels à la structure d'espace vectoriel s'appliquant à l'intérieur de chaque pays. Les vecteurs sont alors échangés pour eux-mêmes : ce processus s'effectue sur ce qu'on appelle « le marché des changes » de la manière suivante.

En raison de la particularité qu'a la monnaie d'être un actif-passif, les « achats » d'une monnaie peuvent se faire aussi bien par diminution du passif que par augmentation de l'actif. Inversement, les « ventes » d'une monnaie peuvent se faire par augmentation du passif aussi bien que par diminution de l'actif. On remarque immédiatement que *ce qui fait l'objet de la transaction n'est pas de la monnaie, mais des actifs ou des passifs distincts.*

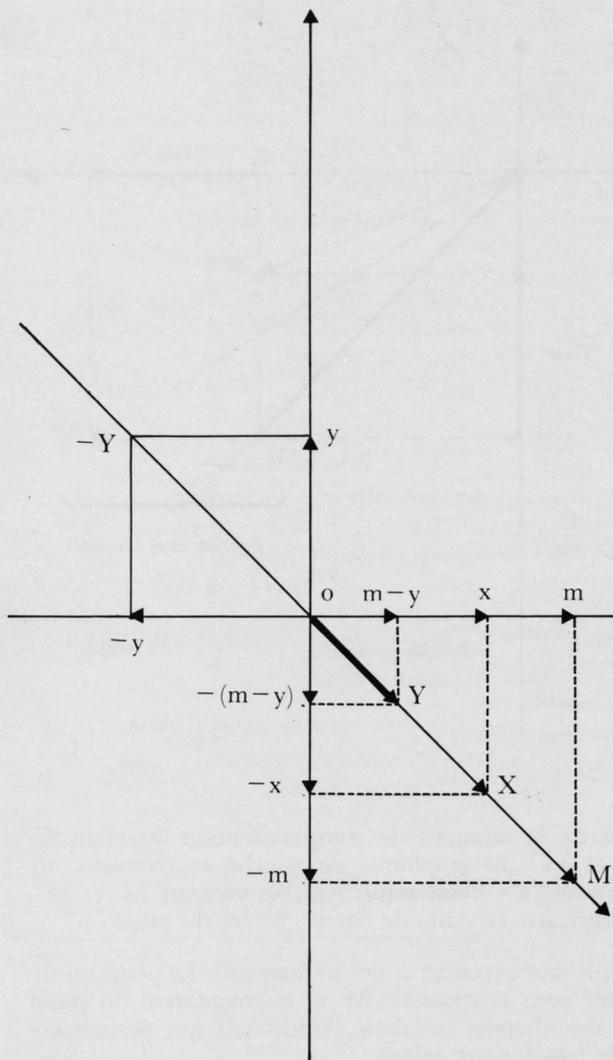
La monnaie est un objet symbolique qui peut être représenté par un espace vectoriel dans lequel peuvent s'inscrire toutes les opérations monétaires

Les transferts internationaux de fonds peuvent être représentés aisément par des translations et rotations de vecteurs.

On comprend ainsi aisément, par la représentation ci-jointe, le vice des paiements internationaux qui résulte du réductionnisme de la monnaie-marchandise : le paiement extérieur d'un pays déséquilibre simultanément un actif et un passif libellés en deux devises différentes dans le pays exportateur. Il diminue la masse monétaire du pays débiteur, alors qu'une nouvelle richesse s'y trouve. Le vice réside dans l'exportation d'un actif nominal de trésorerie bancaire libellé dans la monnaie du pays importateur, en échange d'un actif réel provenant du pays exportateur. Cette pratique est asymétrique car le transfert d'un actif nominal de trésorerie ne constitue pas un véritable règlement, car ce qui fait l'objet d'un échange puis d'un transfert n'est pas réellement une monnaie, mais une demi-monnaie constituée de passifs ou d'actifs de liquidités bancaires.

L'institution des comptes nostros ⁽²²⁾ dans les paiements internationaux a pour conséquence de supprimer

Emission et destruction de monnaie



● La destruction de monnaie correspond à l'addition d'un vecteur $-YO$ au bilan d'un intermédiaire financier représenté par OM . Le total est donné sur notre schéma par le vecteur OY (en gras).

● A l'inverse, l'émission de monnaie correspond à l'addition d'un vecteur OX au bilan de l'intermédiaire financier.

En réalité, toutes les opérations monétaires nationales, c'est-à-dire sans relations avec d'autres monnaies, sont isomorphes à la droite de coordonnées $x, -x$. Les prêts et remboursements d'emprunts, par sommes et différences vectorielles, sont réalisés sur la demi-droite du quadrant inférieur droit, car l'existence d'un vecteur s'inscrivant en somme vectorielle nette sur la partie supérieure gauche signifierait qu'il existe également une anti-monnaie, ce qui n'est d'ailleurs pas impossible dans l'usage international des monnaies.

une dimension de l'espace vectoriel engendré par les actifs-passifs de chaque monnaie nationale. En fait, les règles du jeu semblent conservées : il existe un isomorphisme total entre les opérations sur les nombres réels et les espaces vectoriels. Pour que le marché des changes soit un véritable marché des monnaies, il faudrait que les permutations qui y sont opérées ne soient pas des permutations d'actifs-passifs. Pour transcrire de telles opérations, les comptes nostros devraient être définis comme des comptes de nature double, ouverts à la fois à l'actif et au passif des bilans des banques. Chaque opération de change devrait donner lieu à quatre imputations comptables au lieu de deux chez chaque banque.

Profit et création monétaire

Nous avons vu également qu'une création irréversible de monnaie devient un profit et, à l'inverse, qu'une destruction irréversible de monnaie devient une perte. La génération du profit se manifeste donc par un vecteur différence entre ces deux processus irréversibles. Il existe donc deux types de création monétaire :

● Une création monétaire « relative », parce que réversible, qui est la mise en place d'un outil de numération des biens, une structure d'espace vectoriel, par des institutions extérieures à l'économie. Cette structure est isomorphe à la fois des salaires distribués par les entreprises et des produits fabriqués et distribués par celles-ci. A la fin du processus de commercialisation et de consommation des produits, cette structure disparaît des bilans des institutions financières.

● Une création monétaire « absolue », parce qu'irréversible, qui est générée par les profits, lesquels sont, au niveau macro-économique, largement supérieurs aux pertes. Cette création monétaire représente donc l'accroissement de la richesse d'un pays. Cependant, nous avons vu que les manipulations vectorielles génèrent des profits de la même manière que les transactions sur des biens réels. Cette partie des profits mérite bien le nom d'usure, et même d'usure absolue, puisqu'il s'agit d'une amputation globale du pouvoir d'achat de tous les détenteurs d'une monnaie donnée, à la différence de ce qui se passait autrefois où cette amputation ne s'appliquait qu'au débiteur d'une somme prêtée.

Comptabilité en partie triple

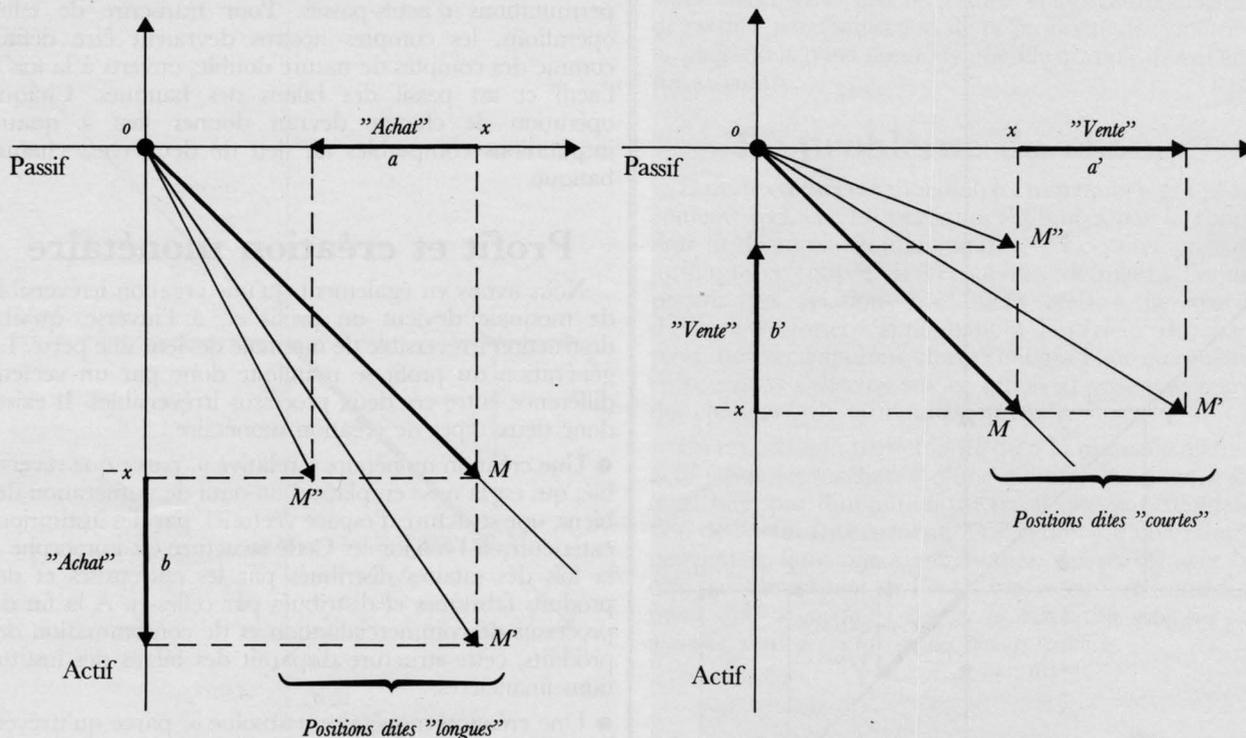
Une fois la structure reconnue, rien ne s'oppose à ce que nous l'enrichissions. Nous proposons donc, afin de mesurer et contrôler cette création et ses effets, l'instauration d'une comptabilité en partie triple. Ceci ne pose aucune difficulté, puisqu'il suffit d'ajouter une dimension à l'espace vectoriel que constitue le bilan des banques. Celui-ci serait donc composé de trois parties : l'actif, le passif et le créatif, la somme de ces trois parties étant toujours nulle.

Cette mesure technique permettrait de distinguer ce que Bernard Schmitt a appelé le département monétaire et le département financier dans toute banque ⁽²³⁾ : « Le

⁽²²⁾ Dans le langage bancaire, un compte nostros (le nôtre) est un compte ouvert par une banque auprès de son correspondant à l'étranger. Par opposition, un compte lors (le leur) est un compte ouvert par ce correspondant auprès de la même banque.

⁽²³⁾ Bernard Schmitt, « Théorie unitaire de la monnaie ».

Représentation des opérations de change



La droite M représente l'espace sur lequel vient s'inscrire la monnaie de comptabilisation du bilan de l'entité qui procède aux transactions. Les vecteurs M' et M'' du graphique de gauche représentent un actif-passif désintégré par un achat de l'actif "b" ou du passif "a". Symétriquement, les vecteurs M' et M'' du graphique de droite représentent un actif-passif désintégré par la vente de l'actif "b" ou du passif "a".

Pour rééquilibrer la position en chacune des monnaies, il faut procéder à des ajustements du passif ou de l'actif en ces monnaies. Par exemple, diminution du passif pour la monnaie M' et augmentation du passif pour la monnaie M (graphique de droite). le marché des changes est donc l'institution qui permet ces rééquilibrages vectoriels, par la permutation d'actifs ou de passifs entre bilans.

Les opérations de change mettent en œuvre le produit d'un vecteur par un membre qui est le taux de conversion d'une monnaie en une autre monnaie (la monnaie de comptabilisation des résultats).

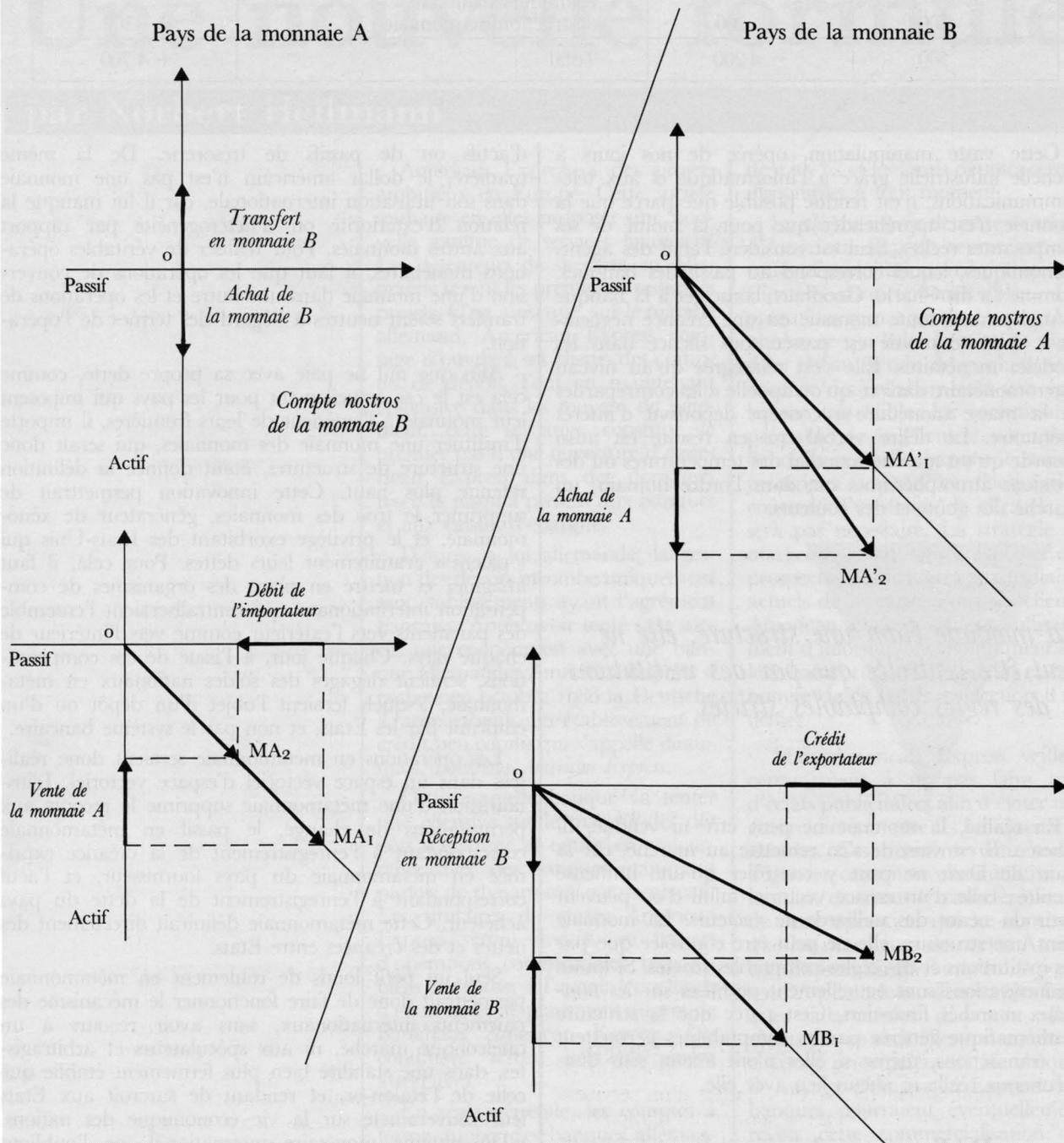
département monétaire crée la monnaie. Le département financier transmet une partie de la monnaie créée des épargnants aux emprunteurs. On en déduit que seules les dettes du département monétaire définissent la monnaie ».

En fait, plus que de deux départements distincts, il s'agit de deux fonctions distinctes qu'il est inopérant de traduire comptablement par un transfert d'un service à l'autre. Une troisième dimension permettrait d'appréhender et de quantifier très exactement le processus de création monétaire, sous la forme d'un mode particulier de l'actif. Les deux modes de l'actif seraient donc l'*actif-crétif* et l'*actif-créance*. Cet aménagement technique ne modifierait donc pas la règle générale de l'égalité entre l'actif et le passif.

Pour un nouveau système monétaire

Il est pour le moins erroné de considérer qu'un espace vectoriel puisse être contrôlé et régulé par les « lois du marché », car en réalité, il n'existe pas de marché. Nous espérons l'avoir montré, il n'existe qu'une manipulation, effrénée de représentations au sein d'une structure mathématique, qui s'autogénèrent par symétrie. Le « marché » des changes comme le « marché » monétaire sont des *flots de paroles pures* traitant d'une divination des indices des prix et des taux d'intérêt. Ces taux sont d'ailleurs eux-mêmes échangeables ou permutable sur les nouveaux « marchés financiers ».

Représentation des transferts internationaux



Quantifier la création monétaire

Actif		Passif	
Créatif	Créance		
- 1 000		Création monétaire	+ 1 000
	- 6 000	Prêt par affectation de ressources existantes	+ 6 000
	+ 2 000	Remboursement sans destruction de monnaie	- 2 000
+ 500	- 200	Remboursement avec destruction de monnaie	- 300
- 500	- 4 200	Total	+ 4 700

Cette vaste manipulation, opérée de nos jours à l'échelle industrielle grâce à l'informatique et aux télécommunications, n'est rendue possible que parce que la monnaie n'est appréhendée que pour la moitié de ses composantes réelles. Seul est considéré l'actif des agents économiques, lequel correspond au passif des banques. Comme l'a dit Charles Goodhart, conseiller à la Banque d'Angleterre, « toute monnaie est une créance négociable ». L'autre moitié est passée sous silence dans les modèles monétaires. Elle s'est réintégrée qu'au niveau macromonétaire dans ce qu'on appelle « les contreparties de la masse monétaire », concept dépourvu d'intérêt opératoire. Le délire verbal qui en résulte est aussi absurde qu'un marché mondial des températures ou des pressions atmosphériques ou, dans l'ordre humain, un marché des goûts et des couleurs.

La monnaie étant une structure, elle ne peut être contrôlée que par des institutions et des règles comptables strictes

En réalité, la monnaie ne peut être ni vendue, ni achetée. Il est vain de s'en remettre au marché, car la main de Dieu ne peut y contrôler qu'une immense vacuité : celle d'un espace vectoriel infini d'où peuvent sortir du néant des milliards de vecteurs. La monnaie étant une structure, elle ne peut être contrôlée que par des institutions et des règles comptables strictes. Si toutes les innovations sont actuellement permises sur les nouveaux marchés financiers, c'est parce que la structure mathématique générée par les comptabilités permettent ces transactions, même si elles n'ont aucun sens dans l'économie réelle ni aucun lien avec elle.

Réformer le système

Nous avons vu que les opérations de change et les transferts internationaux ne sont pas en réalité des opérations monétaires, car il manque une relation à l'objet que nous avons défini. Ce sont des permutations

d'actifs ou de passifs de trésorerie. De la même manière, le dollar américain n'est pas une monnaie dans son utilisation internationale, car il lui manque la relation d'extériorité ou d'hétérogénéité par rapport aux autres monnaies. Pour réaliser de véritables opérations monétaires, il faut que les opérations de conversion d'une monnaie dans une autre et les opérations de transfert soient neutres à l'égard des termes de l'opération.

Afin que nul ne paie avec sa propre dette, comme cela est le cas actuellement pour les pays qui imposent leur monnaie à l'extérieur de leurs frontières, il importe d'instituer une monnaie des monnaies, qui serait donc une structure de structures, étant donnée la définition retenue plus haut. Cette innovation permettrait de supprimer le troc des monnaies, générateur de xénonnaie, et le privilège exorbitant des Etats-Unis qui « paient » gratuitement leurs dettes. Pour cela, il faut imaginer et mettre en place des organismes de compensation internationaux qui centraliseraient l'ensemble des paiements vers l'extérieur comme vers l'intérieur de chaque pays. Chaque jour, à l'issue de ces compensations, seraient déchargés des soldes nationaux en métamonnaie, lesquels feraient l'objet d'un dépôt ou d'un emprunt par les Etats, et non par le système bancaire.

Les opérations en métamonnaie seraient donc réalisées dans un espace vectoriel d'espace vectoriel. L'instauration d'une métamonnaie supprime le recours aux permutations de change, le passif en métamonnaie correspondant à l'enregistrement de la créance exprimée en métamonnaie du pays fournisseur, et l'actif correspondant à l'enregistrement de la dette du pays acheteur. Cette métamonnaie définirait directement des dettes et des créances entre Etats.

Seul un petit fonds de roulement en métamonnaie permettrait donc de faire fonctionner le mécanisme des paiements internationaux, sans avoir recours à un quelconque marché, ni aux spéculateurs et arbitragistes, dans une stabilité bien plus fermement établie que celle de l'étalon-or, et rendant de surcroît aux Etats leur souveraineté sur la vie économique des nations. « Du système monétaire international, ne l'oublions pas, dépend qu'il y ait ou non des dizaines de millions de chômeurs, des montants immenses de revenus, la croissance ou la stagnation, avec toutes les conséquences sociales, politiques et même militaires : c'est un déterminant essentiel de la face du monde et du cours

de l'histoire »⁽²⁴⁾. Les effets néfastes du système dollar sont d'autant plus pervers et aggravés que ce système repose sur ces concepts dépourvus de validité. La métamonnaie à instituer ne pourrait logiquement être émise que par une institution supranationale. Pour ce faire, et en prenant l'exemple de l'Europe, il suffit que les monnaies des divers pays d'Europe deviennent inconvertibles entre elles pour que l'usage de la métamonnaie européenne se généralise soudainement,

même si celles-ci demeurent convertibles à l'égard des devises extérieures. Cette métamonnaie serait utilisée uniquement dans les règlements internationaux et ne pourrait jamais être à la disposition des utilisateurs des monnaies de premier degré, afin de rendre impossible toute réapparition de xénomonnaie. □

⁽²⁴⁾ Serge Christophe Kolm, « Politique économique », octobre 1986.